

► **Avec un trafic journalier de plus de 25 000 véhicules, notre village est l'un des plus touchés par la circulation pendulaire. Des solutions alternatives existent pourtant, encouragées par de nouveaux dispositifs.**

Covoiturage : de nouvelles aides financières

Témoins d'habitudes d'un autre temps, les véhicules qui traversent notre commune ne transportent majoritairement que leur propre conducteur... Pour favoriser le covoiturage, le Pôle métropolitain genevois s'engage désormais auprès de l'opérateur BlaBlaCar Daily pour prendre en charge les conducteurs et leurs passagers. **Une carte carburant d'une valeur de 15 €** est ainsi offerte aux personnes intéressées à l'issue de leur premier trajet. Pour les trajets dont l'origine **ou** la destination est dans le Genevois français, **une aide de 2 €** par trajet entre 2 et 20 km + au-delà de 20 km : 0,10 cts/km jusqu'à 50 km, soit un plafond à 5 €, est prévue. Pour les trajets dont l'origine **et** la destination sont dans le Genevois français, **l'aide est portée à 3 €** par trajet entre 2 et 20 km + au-delà de 20 km : 0,20 cts/km jusqu'à 40 km, soit un plafond à 7 €.

► **Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.genevoisfrancais.org**

Le BHNS bientôt opérationnel

Cofinancés majoritairement par le Département de l'Ain et la Confédération helvétique, les travaux du Bus à haut niveau de service entrent dans leur dernière phase avec les aménagements en cours à Ferney-Voltaire. À terme, le temps de parcours entre Gex et la gare de Cornavin devrait s'en trouver considérablement réduit avec 30 mn entre Gex et Ferney-Voltaire et 50 mn entre Gex et Cornavin avec un bus toutes les 6 à 12 mn en heure de pointe (arrêts Arcades, Centre-Bourg, Prénépla, Les Roussets). L'aménagement d'un parking relais par Pays de Gex agglomération est à l'étude et devrait prendre place en face de la mairie. Dans l'attente, la desserte de la ligne F continue d'être assurée avec une fréquence accrue.

► **Horaires disponibles sur le site : www.tpg.ch**



Pistes cyclables : du bon usage du vélo

Depuis juillet 2020, la vélo-route financée par Pays de Gex agglomération permet aux cyclistes comme aux piétons de circuler en toute sécurité entre Maconnex et Ferney-Voltaire. Après avoir aménagé plusieurs voies cyclables, en particulier rue de Moëns et rue du Champ Colomb, la municipalité poursuit le maillage piétons-cycles de la commune avec la création dès l'an prochain de deux pistes rue des Eycherolles et rue du Général de Prez / rue de la Feuillatière. La réalisation d'une piste cyclable reliant Villard-Tacon à Brétigny est également à l'étude. Dans le cadre des projets participatifs, une signalétique relative aux temps de trajets piétons/cycles sera prochainement installée.

Les trottoirs sont réservés aux piétons !

Devant la **recrudescence d'accidents, parfois graves**, constatés dans notre village, la municipalité rappelle l'interdiction faite à tout véhicule, en particulier les vélos et les trottinettes, d'emprunter les trottoirs de la commune. Les contrevenants s'exposent à une contravention de **90 euros** pour les vélos et **135 euros** pour les trottinettes.

